

**Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 27 juin 2006 de MM. Simon Brandt, René Winet et Philippe Herminjard, intitulée: «Le Domaine public contrôle-t-il Artamis?»**

*TEXTE DE LA QUESTION*

Un nouveau restaurant-bar, nommé «Le Poulpe bleu», a annoncé son ouverture pour le 15 juin sur le site d'Artamis. Ce sera le cinquième bar-restaurant ou salle à s'ouvrir sur le site d'Artamis.

Est-ce que cette ouverture prend la place d'un projet à convention artistique ou social?

Le Service des agents de ville et du domaine public a-t-il autorisé l'ouverture de cette terrasse-restaurant?

Est-ce que l'ensemble des terrasses du site d'Artamis fait l'objet d'une autorisation?

Ces lieux seront-ils associés au projet Coquelicot?

*RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF*

Aucune des terrasses du site Artamis, pas plus que celle du nouveau restaurant-bar Le Poulpe bleu, n'est située sur le domaine public. Elles ne requièrent dès lors pas d'autorisation du Service des agents de ville et du domaine public.

Par ailleurs, ce nouveau restaurant-bar est situé dans le bâtiment 76, dont la Ville de Genève n'est ni propriétaire ni gestionnaire. Selon les informations que nous avons pu obtenir, ses occupants sont au bénéfice d'un bail délivré par l'Etat de Genève, qui gère ce bâtiment.

En ce qui concerne le projet Coquelicot, et d'après les informations qui nous ont été communiquées par l'association «Pour que pousse Coquelicot», il défend entre autres une mixité des activités sur le site, sans qu'il y ait forcément de rapport entre les activités actuelles et celles qui seront développées à l'avenir. Il est un projet participatif qui reste encore à définir collectivement dans son détail. Les lieux publics du site Artamis sont des lieux à vocation culturelle ou des buvettes d'association et dépendent des bâtiments auxquels ils sont rattachés.

Pour le surplus, des informations complémentaires concernant le projet Coquelicot peuvent être consultées sur le site internet <http://www.coquelicot.ch>.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:  
*Jacques Moret*

Le maire:  
*André Hediger*

Le 1<sup>er</sup> novembre 2006.